

CHARTRE DE L'ACHAT RESPONSABLE



PRÉAMBULE

Qu'est ce qu'un achat responsable?

L'achat responsable désigne le processus par lequel une entreprise sélectionne ses fournisseurs et acquiert ses biens et services de manière à maximiser les impacts positifs sur les plans économique, social et environnemental.

La charte des achats responsables formalise les engagements et les bonnes pratiques de l'Office de Tourisme mis en place pour intégrer des critères RSE dans sa politique d'achats.

La charte et les engagements s'appliquent à l'ensemble du personnel de l'Office de Tourisme.

Le respect de ces engagements permettra de renforcer la démarche environnementale de l'OT définie dans la stratégie de RSE.

NOS ENGAGEMENTS

Acheter & consommer local

L'OT achète des **produits frais et locaux** lors de ses événements et travaille avec des commerçants, producteurs et artisans partenaires du territoire. Ces achats permettent de **valoriser les circuits courts**, les **partenaires** de l'OT et les **savoir-faire locaux**.

Acheter des produits d'entretien éco-responsables

L'OT achète des produits d'entretien certifiés « **Ecolabel Européen** » ou à défaut des produits d'entretien (savon liquide, liquide vaisselle...) ayant une démarche environnementale. L'OT privilégie des **produits concentrés et rechargeables**. Des produits de type vinaigre ménager et savon noir sont fournis dans chacun des bureaux. L'entreprise de nettoyage avec laquelle travaille l'OT utilise également des **produits labellisés ecolabel**.

Nos fournisseurs

Pour ses achats du quotidien, papeterie et fournitures, l'OT sélectionne des **entreprises locales** partageant les mêmes valeurs avec lesquelles il crée un lien de **confiance et de fidélité**. Les **éco gestes** définissent les bons usages et les achats sont raisonnés. Lors de la sélection d'un nouveau fournisseur, l'OT sera sensible à la **démarche environnementale** menée par ce dernier, il s'agit là d'un critère décisif dans le choix du prestataire.

Le parc informatique

L'OT travaille avec un prestataire informatique de proximité engagé dans une **démarche RSE** prônant le **numérique responsable** (<https://koesio.com/le-groupe/demarche-rse/>). Ce prestataire est signataire du **pacte Global Compact de l'ONU**. Le contrat de maintenance permet de prolonger la durée de vie de nos équipements. Ponctuellement l'OT achète du **matériel reconditionné**.



Les bâtiments

Lors de l'entretien, de la rénovation ou de la construction de nouveaux locaux, l'OT travaille avec des **artisans de proximité** et des entreprises utilisant des **éco-matériaux** à faible empreinte environnementale et privilégiant le « **Made In France** ». Ces produits dont l'impact écologique est plus faible que celui de certains biens importés a renforcé l'attrait de l'OT pour des produits fabriqués en France. L'OT privilégie la **rénovation durable et écologique** de ses bâtiments et porte une attention toute particulière à sa consommation énergétique.

Pour le petit électroménager, l'OT opte pour des **équipements de classe énergétique A ou B**. Ces équipements garantissent une faible consommation d'énergie.



La boutique de l'office

Lors de la sélection des articles proposés à la vente, l'OT privilégie le « **Made In France** » ainsi que des produits issus de **l'artisanat local**.



Le véhicule de l'OT

Un véhicule est à disposition du personnel, il s'agit d'un **modèle hybride**. Les avantages d'une voiture hybride incluent une meilleure efficacité énergétique, des émissions plus faibles pendant la conduite et des coûts de fonctionnement généralement plus faibles qu'un véhicule thermique. L'OT est signataire d'un **contrat de leasing** d'une durée de 4 ans auprès d'un **concessionnaire local**.